

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21193**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Master Arts et culture, spécialité Arts de l'exposition et scénographies

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Lorraine	Président de l'université de Lorraine, Recteur de l'académie , chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Il doit être en mesure de concevoir et d'organiser :

- un projet artistique et scénographique (arts de l'exposition ou arts de la scène)
- une mise en espace artistique entre une oeuvre d'art, un spectacle et un public, par le biais de sa scénographie
- la direction scénique d'un événement artistique

Le scénographe diplômé devra assurer la mise en oeuvre et l'organisation d'événements artistiques, d'expositions, ou de projets en rapport avec les arts et la culture. Il devra être capable de prendre en charge les fondamentaux de sa mission :

- Concevoir et réaliser des projets plastiques, des événements artistiques, des expositions dans des espaces publics et/ ou privés en identifiant les types de publics
 - Appréhender les enjeux de la création contemporaine
 - Développer et communiquer la créativité plastique
 - Favoriser le rayonnement et la visibilité de la création artistique par la mise en scène des oeuvres
 - Créer, organiser, valoriser les événements artistiques (dont expositions, festivals et arts de la scène) en sollicitant la culture artistique commune
 - Développer des stratégies créatrices de mise en oeuvre artistique (dont scénographie d'expositions) et d'organisation d'événements plasticiens
 - Conception des décors, accessoires et scénographie d'ensemble d'une mise en scène ou d'une exposition, exécution des plans et des maquettes.
 - Assure l'organisation et l'encadrement d'une équipe.
 - Maîtrise les techniques de création contemporaine, notamment les nouvelles technologies et des arts numériques
 - Bonne connaissance des fondamentaux théoriques et historiques artistiques
 - Capacité à formuler et défendre un projet artistique et événementiel
 - Capacité à travailler en équipe
 - Aptitude à la posture critique impliquant de nourrir les débats sur les arts actuels
 - Maîtrise la scénographie et la mise en espace des oeuvres
 - Capacité à intégrer la communication et la médiation autour d'une oeuvre ou d'un événement artistique en fonction d'interlocuteurs et de publics divers.
- Il devra faire preuve des compétences suivantes :
- une solide connaissance des arts contemporains (arts du spectacle, arts plastiques) et de ses problématiques
 - compétences techniques, notamment plasticiennes
 - une bonne connaissance du réseau culturel (institutions, musées, galeries ...)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Secteur artistique, public ou privé: musées, centres d'art, fonds nationaux et régionaux d'art contemporain, galeries, théâtres, opéras, et, d'une façon plus générale, toutes les institutions artistiques et culturelles en France et à l'étranger.
- PME travaillant dans le domaine de la communication visuelle, de la publicité, de la photographie, du cinéma, de l'audiovisuel, des nouvelles technologies, des métiers d'art spécialisés, de la mode, de la création et de la décoration.
 - Artiste plasticien (concepteur et producteur d'oeuvres destinées à être exposées, diffusées ou à s'inscrire dans un environnement)
 - Concepteur-réalisateur multimédia
 - Directeur artistique
 - Scénographe décorateur
 - Régisseur d'exposition
 - Assistant d'artiste
 - Commissaire d'exposition
 - Scénographe d'exposition
 - Designer scénographe d'environnement

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1301 : Décoration d'espaces de vente

L1503 : Décor et accessoires spectacle

L1301 : Mise en scène de spectacles vivants

F1102 : Conception - aménagement d'espaces intérieurs

K1206 : Intervention socioculturelle

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

La formation se déroule sur 2 semestres : 444h heures d'enseignement en S9 (30 ECTS), sur 13 semaines, qui comprennent les matières et volumes horaires suivants :

UEL 31 Langue vivante (24h)

UEF 32 Muséographie et médiations muséales (60h)

UEF 33 Techniques scénographiques et de spatialisation (60h)

OU (parcours : Médiations de l'art contemporain) : Connaissances des publics spécifiques (60h)

UEF 34 Problématiques de l'exposition (44h)

UEF 35 Problématiques scéniques (44h)

UEF 36 Ateliers Workshop 1 : métiers de la scène et de l'exposition (92h)

UEF 37 Arts de l'exposition et scénographies (60h)

OU (parcours : Médiations de l'art contemporain) : Médiations créatives de l'art contemporain (60h)

UEF 38 Sociologie des publics de la culture (60h)

UEF 39 Professionnalisation

Cette période de formation est suivie d'une mise en application dans le cadre d'un stage de 5 mois en S10. La certification est effective au terme de la formation, après avoir validé l'ensemble des UE: UE 42 : Stage obligatoire en milieu professionnel (5 mois) Evaluation :

Rédaction et soutenance d'un rapport de stage (15 ECTS)

UE 43 : Mémoire Evaluation : Rédaction et soutenance d'un mémoire (15 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	- MASTER EUROPEEN ERASMUS EMACIM http://www.emacim.eu/ (European Master in Arts, Culture & International Management) (protocole d'accord du 04/12/2007) : - University of Lapland (Laponie, Finlande) - University of Athens, New Technologies Laboratory in Communication, Education and the Mass Media (Grèce) - Karol Adamiecki University of Economics in Katowice (Pologne) - Haute Ecole "Groupe ICHEC - ISC Saint-Louis - ISFSC" (Belgique) - New University of Lisbon,

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002, relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL> Offre de formation

[Université de Lorraine](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Lorraine - Site de Metz

Historique de la certification :

Le parcours « Médiations de l'art contemporain » n'existe pas dans l'ancienne version de la spécialité : il a été créé à partir de 2013